

Le Courrier du SNALC Créteil

Trimestriel
N° 39
Septembre 2003

DUPERIE ET SINISTROSE

Certes, les gouvernements qui se sont succédé depuis 20 ans ont fait preuve d'une belle lâcheté sur le dossier des retraites. Certes M. Rocard avait pronostiqué que ce dossier " pouvait faire tomber dix gouvernements ". Certes, une réforme était d'autant plus urgente qu'elle avait été repoussée de rapport en rapport, et d'année en année.

Il n'empêche : **nous avons été dupés**, et dans les grandes largeurs ! Le rachat de trois années d'études moyennant ... 60.000 euros (!), DUPERIE ! La majoration pour enfant ramenée à 6 mois, contre deux ans dans le privé, DUPERIE ! Le maintien du calcul de la pension sur les six derniers mois ? L'allongement serait arithmétiquement ingérable et, dixit le ministre de la Fonction Publique, l'économie dérisoire, DUPERIE !, DUPERIE encore sur toute la ligne ..., alors que l'opinion était prête, y compris parmi les enseignants, pour une réforme raisonnable.

Le SNALC n'a jamais fait partie des " jusqu'au-boutistes ", sous quelque gouvernement que ce soit. Nous étions prêts à toutes les négociations : **mais, de négociation il n'y en eut aucune** - si ce n'est a posteriori ! A vous faire regretter de n'avoir pas campé sur la position du " 37 ans et demi pour tout le monde ", comme tel syndicat champion ès démagogie qui n'a au reste rien obtenu de plus que les autres et a perdu, dans cette affaire, le peu de crédibilité qui lui restait ...

Après que la gauche nous a refusé la moindre RTT, en suggérant que nous travaillons déjà si peu, voici que la droite susurre que les " privilèges " des fonctionnaires et leur nombre " excessif " nous imposent le silence !

Là aussi, le SNALC n'est pas un adepte du " toujours plus ", mais de là à enclencher le " toujours moins " ... **Qu'on nous dise enfin où se dissimuleraient les fonctionnaires " parasitaires ", au lieu d'entretenir une ambiance de dénigrement généralisé !**

Quant à attendre, enfin, **une amélioration sérieuse de nos conditions de travail**, qui serait, elle, une vraie revalorisation, et la juste adaptation d'un métier de plus en plus dur, par exemple sur les questions sensibles du collège unique, des TPE, des IDD, de l'illettrisme, ou du passage automatique dans la classe supérieure ... autant ... attendre Godot !

Gérard TAFFIN

Le Courrier du SNALC Créteil
1, rue Augereau - Bât. A 2 - 77000 MELUN
Routage 206 - Dispensé de Timbrage
CPPAP n° 4034 D 73 S ISSN 1256 - 6616

Dispensé de timbrage 



Déposé le 30/09/2003

65 / 54 / 075 0

CM IdF2 - 77

M. NORBERT REBMANN
19 CHEMIN DE CHELLES
77410 CLAYE SOUILLY
CLAYE SOUILLY CC T1

Éditorial	p. 1
Notre nouveau recteur	p. 2
Le mouvement Intra 2003	p. 2
Du côté de l'EPS	p. 2
Chut ! Pas de problèmes ...	p. 3
Hors classe, listes d'aptitude	p. 3
Le SNALC à votre service	p. 4
Élections d'établissements	p. 4
Le SNALC sur Internet	p. 4
Adhésions, cotisations	p. 5

Directeur de publication

Jean-Claude GOUY
2, allée des Souches Vertes
77420 CHAMPS-SUR-MARNE

Imprimeur

Imprimerie Couturier
29, rue Jean-Jaurès
77410 CLAYE-SOUILLY

MOUVEMENT INTRA : retard, bâclage, injustice

Retards, grèves, refus de siéger des syndicats, passages en force par le rectorat, accélération permanente des opérations, bâclages incessants, tenue d'une commission " clandestine " par l'administration sans que les élus du personnel soient informés, le mouvement intra académique 2003 à Créteil s'est déroulé dans une ambiance particulièrement difficile et détestable.

Mauvaise ambiance et bâclage systématique qui ont conduit à l'affectation de nombreux collègues sur des postes à complément de service, en général lointains, ou sur des postes PEP 4 non demandés, à l'affectation de très nombreux jeunes collègues débutants mal conseillés dans les collèges les plus difficiles du 93 ou dans les zones les plus éloignées du 77. A de multiples affectations sur des postes en fait inexistantes sur le terrain.

Injustice aussi des bonifications non conformes à la circulaire nationale pour les Remplaçants. Injustice des documents d'affectation des mêmes Remplaçants en juillet, incomplets, bourrés d'erreurs, différents entre administration et élus du personnel. Injustice des dits Remplaçants expédiés sans leur avis en LP, en Segpa, où dans une autre zone que la leur ...

Le " bouquet " étant atteint par les affectations des stagiaires qui n'ont eu, cette année, que quelques heures pour saisir de vagues vœux géographiques, sans établissements précis, la moitié n'ont même pas pu le faire, et le rectorat les a affectés hors de la présence des syndicats, sans discussion !

Le SNALC a, bien entendu, refusé la politique du pire menée par les autres syndicats. Ses élus ont en particulier siégé pour défendre, quasi seuls face à l'administration, les demandes médicales : il était hors de question d'abandonner à leur sort ces collègues particulièrement fragiles. Le SNALC a également évité le maximum de mauvaises affectations aux adhérents ayant bien voulu écouter ses conseils pour leurs vœux.

Au total la désaffectation pour notre académie s'accroît. Pour la première fois des postes du 93 n'ont par exemple pas pu être pourvus en mathématiques, la fuite hors PEP 4 continue. Rien d'étonnant avec la dureté de nos conditions de travail, ou les retards des notes pédagogiques à Créteil, qui laminent nos carrières ... De véritables repoussoirs à mutation !

Loïc VATIN, Jean-Claude GOUY, Geoffroy MOREL

Du côté de l'EPS ...

Courrier des professeurs d'EPS du lycée Darius Milhaud du Kremlin-Bicêtre à la section SNEP du 94 :

" Au cours de ce mouvement on a pu constater que :

- le SNEP n'a pas brillé par le courage et la clarté de son positionnement dans ses communiqués, notamment pour les examens, nous laissant seuls nous " mouiller ",
- des membres actifs du SNEP ont participé aux examens et commissions de notes, alors qu'un mouvement de " retrait " était lancé,
- le collègue délégué départemental a rendu sa disquette sans nous prévenir (alors qu'il était soi-disant jusqu'au boutiste, et que selon lui on ne craignait aucune pression), nous laissant ainsi seul établissement à n'avoir pas rendu sa disquette !, et donc vulnérables, et de surcroît dépités ...

Amener les ballons du SNEP aux manifs, c'est bien, mais ça ne suffit pas ...

Majoritairement électeurs du SNEP ... nous sommes aujourd'hui dégoûtés de ce qui vient de se passer. "

VACANCES 2003

Toussaint	22 octobre - 3 nov
Noël	20 déc - 5 janvier
Hiver	14 février - 1 mars
Printemps	10 avril - 26 avril
Été	30 juin

Départ en vacances
le jour indiqué, après la classe
Retour de vacances
le matin du jour indiqué

BIENVENUE AU NOUVEAU RECTEUR

Notre section académique souhaite la bienvenue à M. Bernard SAINT-GIRONS, nommé recteur de l'académie de Créteil courant juillet.

Né en 1945, M. Saint-Girons est agrégé de droit public. Il était recteur de l'académie de Nice depuis 2000, après l'avoir été à Clermont-Ferrand.

Dès le début d'août, nous avons reçu un courrier de notre nouveau recteur, nous faisant part de son désir de rencontrer les organisations syndicales courant septembre - promesse tenue et courtoisie dont nous avons perdu l'habitude - même si, bien entendu, nous réservons notre appréciation sur l'avenir ...

Des problèmes ? CHUT ! ... PAS DE PROBLEMES !

Vous êtes témoin et/ou victime de graves dysfonctionnements dans votre établissement : Que dire ? Que faire ? Attention : et surtout PRUDENCE !

Ou bien vous ne dites (à peu près) rien, et le problème se dilue dans une entrevue douceuse avec le (la) patron(ne) : *Nous allons faire en sorte que ... ce n'est pas un problème grave ... et bla bla bla ... et bla bla bla ...*

Ou bien vous considérez que trop, c'est trop, qu'une " remise à plat " s'impose, que certaines pratiques ne sont plus tolérables. STOP ! Vous venez de commettre, sans vous en douter, l'erreur qui vous conduira au blâme ...

Supposons que vous persistiez. Face à l'immobilisme local vous contactez le médiateur académique, vous recevrez alors ... un accusé de réception ! Mieux que rien, certes, mais enfin ...

En désespoir de cause vous portez l'affaire devant les responsables du rectorat " en charge " de ce type de problème, toujours en vain, et, finalement, de guerre lasse, vous informez LA PRESSE !

Par souci d'honnêteté et de crédibilité, vous commettez l'erreur d'accepter la publication de votre nom et de votre photo, ce qui vous attribue la paternité de l'intégralité de l'article paru

Vous pensiez simplement mettre en lumière les problèmes de votre établissement, et contribuer ainsi à les régler ? Pas du tout : vous venez juste, dicit l'administration, d'attenter à la sacro-sainte obligation de réserve du fonctionnaire.

Voici toute la triste expérience que vient de vivre l'un de nos collègues en poste dans un lycée du 93 : le blâme !

Grâce à notre ferme intervention la sanction a été ramenée à un " simple " (?) avertissement ...

Voilà comment on encourage l'indifférence, le silence, la lâcheté ...

Gérard TAFFIN

12 HEURES POUR LES AGREGES

15 HEURES POUR LES CERTIFIES

**Une demande réaliste ... à l'heure de la RTT pour tous
C'est la demande du SNALC !**

CARNET ...

Nous avons la joie de vous annoncer la toute récente naissance du jeune Guillaume au foyer de nos amis Béatrice et Alexandre FIEBIG.

Comment en vouloir à Alexandre qui a choisi d'être papa à plein temps, donc de renoncer à ses fonctions syndicales !

Au nom du Bureau Académique aussi bien que des nombreux collègues qu' Alexandre a conseillés et défendus si efficacement cinq années durant, notamment en tant que commissaire paritaire : un très grand MERCI !

Félicitations aussi à Émilie LOUIS, professeur de lettres classiques au lycée Honoré de Balzac de Mitry-Mory, qui succède à Alexandre dans les fonctions de commissaire paritaire agrégé, aux côtés de Loïc VATIN. Bon courage, Émilie ... mais nous savons que tu n'en manques pas !

ILS L'ONT DIT ...

" Les professeurs en ont par-dessus la tête : ils ne sont ni des animateurs culturels, ni des dompteurs. "

Luc FERRY, à France Inter

le 25 juin 2003

Entièrement de votre avis,
Monsieur le Ministre !

Et maintenant, que comptez-vous faire pour mettre cette formule en application ?

Votre conjoint,
votre conjointe,
vos connaissances sont
**Professeurs des Écoles
ou Instituteurs ?**
Pensez au syndicat
partenaire du SNALC,
faites-les adhérer au **SNE**
de l'académie,
3 rue Jules Ferry,
94350 VILLIERS SUR MARNE

**HORS-CLASSES
ACCES AGREGES
ACCES CERTIFIES**

**attention !
soyez vigilants**

**la note de service fixant les
conditions de candidatures et
de barèmes devrait paraître
le 30 octobre**

**la date limite de candidatures
devrait être le 21 novembre**



Avec le SNALC

Pouvoir choisir, c'est être libre

SNALC Syndicat National des Lycées et Collèges
4, rue de Tréville 75009 Paris ☎ 01.47.70.00.55
National : www.snalc.asso.fr - Académies : www.snalc.com

Le SNALC CRETEIL à votre service

Président Gérard TAFFIN	1, rue Augereau, bât A 2 - 77000 MELUN Téléphone / Fax 01.64.37.20.02 snalc-creteil@wanadoo.fr
Vice-président Jean-Claude GOUY	2, allée des Souches Vertes - 77420 CHAMPS-SUR-MARNE 01.47.70.00.55 (dans la journée) et 06.08.77.31.21
Secrétaire Françoise ROSLIN-BOETTO Courrier général : Gérard TAFFIN	22, rue du Parc - 77600 BUSSY-SAINT-MARTIN 1, rue Augereau, bâtiment A 2, 77000 MELUN
Trésorier Loïc VATIN	93, Grande Rue - 94880 NOISEAU CCP La Source 34 429 20 V
Délégué auprès du Rectorat Loïc VATIN	93, Grande Rue - 94880 NOISEAU 01.49.82.46.10 (avant 20 h)
Commissaires Paritaires Académiques Loïc VATIN Émilie LOUIS Geoffroy MOREL Jean-Claude GOUY	93, Grande Rue - 94880 NOISEAU 107, rue de la Glacière - 75013 PARIS 6, place Van Houtte - 77171 BLUNAY 2, allée des Souches Vertes - 77420 CHAMPS-SUR-MARNE
Mutations et Carrière Jean-Claude GOUY	2, allée des Souches Vertes - 77420 CHAMPS-SUR-MARNE 01.47.70.00.55 (dans la journée) et 06.08.77.31.21
Classes préparatoires Bernard HOLLEBEKE Formation continue André PINORI	25 ter, av. des 4 Chemins - 92330 SCEAUX 01.46.61.60.70 2, av. des Rougemonts - 77140 MONTCOURT-FROMONVILLE
Responsable Seine-et-Marne Sud Jacques HIERHOLTZ Responsable Seine-et-Marne Nord Françoise ROSLIN-BOETTO Responsable Seine-Saint-Denis Anne FLEURIOT Responsable Val-de-Marne Christian PELLETIER	92, rue Saint-Merry - 77300 FONTAINEBLEAU 22, rue du Parc - 77600 BUSSY-SAINT-MARTIN 64, rue Joseph de Maistre - 75018 PARIS 3, allée Costes et Bellonte - 94550 CHEVILLY-LARUE

ELECTIONS AU CONSEIL D' ADMINISTRATION DE VOTRE ETABLISSEMENT

Il suffit de **deux candidats** pour présenter une liste, même incomplète, et donc *d'un seul* colistier, avec de très fortes chances d'avoir un élu, puisque le scrutin est à la proportionnelle au plus fort reste, et donc un petit nombre de voix suffit

Présentez le maximum de listes SNALC ou participez à un maximum de listes indépendantes

Attention : date limite de candidatures **10 jours francs** avant l'élection

Consultez SNALC Internet!

www.snalc.asso.fr
l'information immédiate
en permanence

info@snalc.asso.fr
les réponses rapides
à vos questions personnelles

snalc-creteil@wanadoo.fr
vos messages
au SNALC Créteil

Lu dans *l'Express* du 19 juin :

" La production de l'émission *Le Bac blanc*, diffusée sur TF1 le 10 juin, s'amuse encore du coup de fil qu'elle a reçu, la veille de la retransmission, d'un membre de l'entourage de Jack LANG, invité pour l'occasion.

Objet de la démarche : obtenir par avance la liste des questions, ainsi que des éléments de réponse ...

L'ancien ministre a en tout cas réalisé un [presque] sans-faute à l'antenne "